



Institut Africain de Développement
Economique et de Planification

59^{ème}

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IDEP

28 Juillet 2023
Addis Abeba, Ethiopie

Rapport de la 58^{ème} session du Conseil d'administration de
l'IDEP

IDEP/GC59/2023/4

Commission économique pour l'Afrique
Institut africain de développement économique et de planification
Conseil d'administration
Cinquante-huitième réunion
Dakar (réunion virtuelle)
10 décembre 2020

Rapport de la cinquante-huitième réunion du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification



I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

A. Introduction

1. La cinquante-huitième réunion du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) s'est tenue virtuellement le 10 décembre 2020. Elle a été présidée par Vera Songwe, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Y ont participé les représentants des États membres suivants : Gabon, Ghana, Guinée, Ouganda, Sénégal, Soudan et Zambie. Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice de l'IDEP, a assuré les fonctions de secrétaire du Conseil. Le rapport rend compte dans les grandes lignes des travaux de la session conformément aux onze points de l'ordre du jour fixé et les rapports présentés au cours de la réunion portent sur les années 2019 et 2020. La liste des participants et des membres excusés est détaillée ci-après.

B. Participation

2. Les membres suivants étaient présents à la réunion :

Vera Songwe	Présidente (Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, Présidente
Joseph Paul Ibouili Maganga	Membre (Gabon)
Alhassan Iddrisu	Membre (Ghana)
El hadj Abdoulaye Toure	Membre (Guinée)
Mouhamadou Bamba Diop	Membre (Sénégal)
Faisal Guma Abdelrahman Adam	Membre (Soudan)
Joseph Muvawala	Membre (Ouganda)
Simon Miti	Membre (Zambie)
Karima Bounemra Ben Soltane	Secrétaire et membre de droit (Directrice de l'IDEP) (Directrice de l'IDEP ;)

3. Les membres suivants ont présenté leurs excuses ou n'ont pas été en mesure de participer en raison de difficultés de connexion :

Miguel Luba Bahosi	Membre (Guinée équatoriale)
Joseph N. Mukui	Membre (Kenya)
Khomoatsana Tau	Membre (Lesotho)

4. En outre, les personnes suivantes ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs :

Thierry Amoussougbo	Chef de la division Enseignement à distance et Gestion du savoir, IDEP
Mustapha Sadni Jallab	Chef de la Division Formation et Recherche, IDEP
Ron Kamwendo Jr.	Chef de l'administration, des finances et des partenariats, IDEP
Mamadou Cisse	Responsable de la formation, Division Formation et Recherche, IDEP
Flavia Ba	Chargée de recherche ; Division Formation et Recherche, IDEP

Antonin Benoît Diouf	Bibliothécaire en chef, Division Enseignement à distance et Gestion du savoir, IDEP
Woojoo Kim	Spécialiste de la gestion des connaissances sur les ODD et les volontaires, IDEP
Pierrette Lou Nan Zah	Assistante de programme, IDEP
Zeynabou Kane	Responsable adjointe de la formation, Formation et Recherche, IDEP
Aime Mbatkam	Responsable adjoint de la formation, Formation et Recherche, IDEP
Catherine Lalyre Faye	Responsable adjointe de la formation, Formation et Recherche, IDEP
Anna Diop	Assistante de direction, IDEP
Mamadou Diaw	Assistant-informaticien, IDEP
Charles Bara	Assistant-bibliothécaire, IDEP

C. Observations liminaires

5. Ouvrant la cinquante-huitième réunion du Conseil, M^{me} Ben Soltane a souhaité la bienvenue à la Présidente et aux membres du Conseil, et les a remerciés d'y participer en ce contexte tout particulier. Elle a rappelé que la présente réunion se tenait en décembre 2020 après le report, faute de quorum, de celle prévue en novembre 2020 et l'annulation de celle prévue en mars 2020, en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de COVID-19.

6. Dans ses observations liminaires, la Présidente a également salué et remercié les membres présents pour leur disponibilité à participer à la cinquante-huitième réunion qui a dû se tenir virtuellement en raison de la pandémie de COVID-19. Elle s'est félicitée de l'agilité de l'Institut qui a su s'adapter rapidement au nouveau contexte, par la transition de son programme de formation *in-situ* vers une offre complète en ligne, qui a assuré un soutien continu aux États membres dans leur lutte contre les différents impacts du COVID-19 dans leurs économies respectives. Elle a souligné l'importance du rôle du Conseil dans l'orientation et le soutien de l'IDEP et réitéré l'engagement de la CEA à aider l'Institut à s'acquitter de son mandat.

II. Adoption de l'ordre du jour [point 2 de l'ordre du jour]

7. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant pour sa cinquante-huitième réunion.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la cinquante-septième réunion
4. Questions découlant du rapport de la cinquante-septième réunion
5. Présentation et examen du rapport 2019-2020 de la Directrice.
 - a) Rapport d'activité
 - b) Bilan financier
 - c) Questions administratives
6. Approbation du plan stratégique 2019-2023 révisé
7. Examen et approbation du budget annuel 2021

8. Questions diverses
9. Dates de la cinquante-neuvième réunion
10. Clôture

III. Adoption du rapport de la cinquante-septième réunion [point 3 de l'ordre du jour]

8. Le Conseil a examiné et adopté à l'unanimité et sans observation le rapport de la cinquante-septième réunion.

IV. Questions découlant du rapport de la cinquante-septième réunion [point 4 de l'ordre du jour]

9. Toutes les questions découlant des réunions précédentes du Conseil ont été présentées par la secrétaire du Conseil, en sa qualité de Directrice de l'Institut, comme résumées dans les paragraphes ci-après :

10. Concernant la contribution annuelle des États membres, la Directrice a remercié et félicité les États membres qui ont versé leurs contributions. Elle a également salué les efforts du représentant de la République de Guinée au Conseil, qui ont conduit à un paiement significatif par la Guinée de sa contribution. Elle a également informé le Conseil que des échanges ont eu lieu avec les ministères des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, et le ministère du Plan et du Développement économique sur l'organisation de cours sur mesure.

11. Elle a fait observer que l'Institut poursuivait ses campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès des États membres dans leur ensemble, en ciblant particulièrement ceux qui ont des arriérés de contributions importants. Elle a mentionné les échanges de vues qu'elle a eus avec les États membres à l'occasion de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'était tenue à Marrakech (Maroc) en mars 2019, avec certaines missions permanentes à New York lors du Forum politique de haut niveau de juillet 2019 et lors des éditions 2019 et 2020 du Forum régional africain pour le développement durable, ainsi qu'avec les missions permanentes à Addis-Abeba. En outre, des lettres de rappel de contribution ont été régulièrement envoyées par le secrétariat aux États membres trois fois par an.

12. En ce qui concerne le règlement intérieur, elle a déclaré que la version actualisée du règlement intérieur du Conseil, intégrant toutes les observations formulées à la cinquante-septième réunion, avait été diffusée et qu'aucune autre observation n'avait été reçue à ce jour. Le document est donc considéré comme définitif et adopté par le Conseil.

13. S'agissant du renouvellement des membres du Conseil d'administration, elle a déclaré que peu de progrès avaient été réalisés, car les échanges prévus avec certains États membres avaient été entravés par les difficultés qu'ils ont rencontrées en raison de la pandémie de COVID-19 et de la tenue d'un certain nombre de processus électoraux en 2020. Elle a proposé, et le Conseil l'a approuvé, que le processus se poursuive et se termine en 2021.

14. M. Toure (Guinée) s'est félicité de l'action de l'Institut et a réitéré la demande adressée à l'Institut pour une formation sur le développement des capacités des fonctionnaires du pays, dans le cadre du suivi d'un cours déjà dispensé. En raison de la situation du COVID-19, le cours

demandé n'a pu être dispensé in situ.

15. La Directrice a confirmé que l'Institut était en train de donner suite à la demande et qu'une formation serait dispensée dès que possible. Pour ce qui est du plan stratégique de l'Institut, elle a indiqué que les documents révisés du plan stratégique et du cadre de travail qui avaient été distribués aux membres intégraient tous les commentaires reçus et qu'au cours de la réunion, une présentation formelle était prévue sous un point distinct de l'ordre du jour.

16. En réponse à une question de M. Touré (Guinée) sur le calendrier de renouvellement de la composition du Conseil dans le contexte actuel du COVID-19, la Directrice a déclaré que l'Institut compte soumettre une proposition de renouvellement à l'occasion de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique 2021. En fonction de la participation et des autres dispositions du règlement intérieur et du statut de l'Institut, des propositions seront faites pour le renouvellement ou le non-renouvellement des membres respectifs des pays. Les conditions d'éligibilité pour le renouvellement seront communiquées aux membres pour examen et approbation.

V. Présentation et examen du rapport 2019-2020 de la Directrice [point 4 de l'ordre du jour]

A. Rapport d'activité

17. La Directrice a présenté le rapport d'activité de l'IDEP. M. Ron M. Kamwendo Jnr, Chef de l'administration, des finances et des partenariats, a ensuite abordé les questions administratives et financières.

18. La Directrice a mis en avant les principales réalisations de l'Institut, soulignant le fait qu'il s'est rapidement adapté à la situation actuelle, en transformant les formations présentielle en formations numériques et les séminaires de développement en webinaires. Elle a informé les membres qu'au total, 50 cours ont été dispensés entre 2019 et 2020, 19 en présentiel et 31 en ligne. Elle a également fait savoir qu'entre 2019 et 2020, l'Institut a organisé au total huit (8) séminaires de développement et cinq (5) dialogues politiques de haut niveau (2019) ; neuf (9) webinaires et des notes d'orientation correspondantes (2020). Le nombre de participants est passé de 1 083 en 2019 à 2 033 en 2020, avec plus de femmes, 300 en 2020 contre les 257 de 2019. Les 4^{ème} et 5^{ème} cohortes du Master IDEP-Université de Johannesburg sur la « politique industrielle » ont été inscrites respectivement en 2019 et 2020. S'agissant de la transmission des connaissances, le nombre de téléchargements a atteint **1 070 911 en 2019 et 1 680 754 en 2020** ; 1 112 titres ont été ajoutés au dépôt numérique institutionnel en 2019 et 1 616 en 2020, et 21 bibliographies et webographies ont été mises à la disposition des stagiaires et des participants aux webinaires en 2020.

19. Les membres ont salué la qualité du rapport et de la présentation et ont félicité l'IDEP pour ses excellentes réalisations. Ils ont une nouvelle fois exprimé leur inquiétude quant aux contributions financières limitées provenant des différentes sources. Ils se sont félicités de la stratégie de mobilisation adoptée, mais ont souligné la nécessité pour l'Institut non seulement de maintenir les efforts actuels, mais aussi d'explorer d'autres moyens pour accroître les contributions et assurer le règlement des arriérés, y compris par des échanges directs avec les ministères de l'économie, des finances et de la planification des États membres concernés.

20. Les membres ont demandé instamment à l'IDEP d'envisager une forte amélioration du renforcement des capacités en matière de planification macroéconomique pour un scénario postCOVID-19. M. Toure (Guinée) évoque la possibilité d'une stratégie fondée sur un engagement collectif des États membres concernant la planification d'un scénario postCOVID-19 dès les premières étapes, avec la collaboration d'experts des États membres et d'autres parties prenantes. Soutenant la proposition, M. Muvawala (Ouganda) a proposé l'engagement ou la création d'un réseau de planificateurs pour harmoniser les approches, en collaboration étroite avec l'Agence de développement de l'Union africaine. Une telle démarche devrait conduire à l'élaboration d'un programme de travail commun concernant la planification macroéconomique pour un scénario postCOVID-19. M. Diop (Sénégal) a également proposé que l'Institut revigore son partenariat avec la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. La Directrice a pris note des propositions et remercié les participants pour leurs commentaires. Elle a mentionné que l'Institut a un cadre de collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et qu'un certain nombre d'activités ont été mises en œuvre conjointement ou sont prévues.

B. Bilan financier et questions administratives

21. La présentation sur les questions administratives et financières a également été accueillie positivement par les membres. Sur les questions administratives, M. Diop (Sénégal) a demandé un retour d'information sur la question en suspens de l'assurance médicale pour les retraités de l'ONU vivant au Sénégal depuis le déploiement d'UMOJA. La Directrice a informé les membres que l'Institut considérerait cette question comme prioritaire et la traitait par l'intermédiaire de la Section de la gestion des ressources humaines de la CEA en coordination avec le siège de l'ONU à New York, et qu'une solution était attendue prochainement. Bien que le rapport sur le bilan financier n'ait fait l'objet d'aucun commentaire spécifique justifiant une réponse, la Directrice a saisi l'occasion pour informer les membres qu'il était envisagé d'exiger le paiement de frais pour la formation en ligne. Une fois la structure déterminée, elle sera diffusée aux membres pour examen et approbation.

VI. Approbation du plan stratégique 2019 - 2023 révisé

22. Le cadre stratégique 2019-2023 et le plan de mise en œuvre ont été présentés par M. Thierry Amoussougbo, Chef de la division Enseignement à distance et Gestion du savoir, comme un document de référence actualisé qui répond au scénario régional actuel, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine.

23. Il a rappelé que l'orientation stratégique de l'IDEP vise à développer les compétences d'une masse critique de fonctionnaires en matière de gestion économique et de planification du développement pour construire des économies inclusives et résilientes aux différents chocs (COVID-19, changements climatiques, etc.), ce qui constitue sa mission principale en tant qu'institution de formation. Le cadre stratégique de l'IDEP et son plan de mise en œuvre découlent cumulativement des orientations reçues en 2017 et 2018, de la Conférence des ministres de l'économie, des finances et de la planification et de la cinquante-septième réunion du Conseil, et sont alignés sur les orientations stratégiques de la CEA.

24. Du point de vue de son contenu, il a souligné que le cadre stratégique intègre une analyse du contexte socio-économique régional et mondial et des forces, faiblesses, opportunités et défis

de l'Institut. En outre, il présente la vision et la mission de l'IDEP, le cadre de résultats, l'analyse des parties prenantes et l'approche d'évaluation et d'atténuation des risques, le tout sur la base d'une théorie du changement et des commentaires reçus.

25. Pour ce qui est de la théorie du changement qui sous-tend le plan stratégique, présentée aux membres à la cinquante-sixième réunion, M. Amoussougbo a informé les membres qu'elle repose sur le modèle Kirkpatrick, modèle d'évaluation largement utilisé pour la formation, avec quatre niveaux de transformation. Ce modèle a été choisi pour sa capacité à démontrer, étape par étape, comment la formation et la recherche de l'Institut influencent les connaissances, les compétences, les pratiques, les habitudes, les politiques et à terme, la transformation économique des pays bénéficiaires.

26. Il a déclaré que le plan de mise en œuvre est axé sur les résultats ; il donne un aperçu clair des résultats à court, moyen et long termes sur la période de planification de cinq ans. Chacun des résultats et des produits est soutenu par des indicateurs de performance, des bases de référence et des objectifs bien définis. Le plan sera soutenu par une stratégie de mobilisation des ressources, un cadre de communication et un plan détaillé de suivi-évaluation. Ci-après quelques points saillants des résultats attendus d'ici 2023 :

a) 25 pays peuvent fournir des preuves concrètes des améliorations apportées dans leur pays à la gestion du secteur public ou à la planification du développement, avec un lien plausible avec les connaissances, les compétences et les outils acquis auprès de l'IDEP.

b) 70 % des anciens bénéficiaires de formation interrogés chaque année déclarent (avec preuves à l'appui) qu'ils ont utilisé les connaissances et les outils acquis à l'IDEP pour influencer les politiques et les pratiques.

c) 12 000 personnes formées, dont 2 600 femmes

d) Croissance annuelle de 5 à 10 % du nombre de demandes d'assistance technique

e) 40 000 visites annuelles de la bibliothèque virtuelle

27. M. Amoussougbo a informé les membres que le plan a été chiffré à 28 millions de dollars E. U., soit 5,6 millions de dollars E. U. en moyenne par an.

28. Il a fourni d'autres faits saillants sur les résultats obtenus jusqu'à présent au cours des deux premières années de mise en œuvre du plan stratégique :

a) Au total, 70 % des anciens participants ont déclaré, preuves à l'appui, avoir utilisé les connaissances, les compétences et les outils acquis dans les cours de l'IDEP ;

b) Entre 2012 et 2020, 9 500 fonctionnaires africains ont suivi la formation de l'IDEP, avec une augmentation notable de la participation des femmes, en particulier pendant la pandémie de COVID-19.

29. Les membres ont accueilli favorablement le plan stratégique révisé et félicité l'IDEP pour les progrès accomplis jusqu'à présent dans sa mise en œuvre.

VII. Examen et approbation du budget annuel 2021 [point 7 de l'ordre du jour]

30. La proposition de budget pour 2021 a été présentée par M. Ron M. Kamwendo Jnr. Il a

rappelé aux membres le changement intervenu dans le cycle de planification de l'ONU, qui est passé d'une planification biennale à une planification annuelle. Il a indiqué que le budget 2021 prenait en compte les éléments suivants : mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, les leçons tirées de deux années de mise en œuvre du plan stratégique (2021 marquant le milieu de la période du plan), la pandémie du COVID-19 et son impact sur la prestation de la formation en présentiel, et la demande croissante de formation de la part des États membres. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les divisions de la CEA dans le cadre de l'exécution conjointe.

31. En ce qui concerne le budget, il a souligné qu'il était inférieur de 22 % à celui de 2019 en raison d'une tendance plus marquée vers l'apprentissage en ligne, tandis que 68 % des ressources étaient allouées aux activités programmatiques contre 74 % en 2019. En ce qui concerne l'allocation budgétaire de l'Institut par division, il a souligné l'augmentation prévue en 2021 pour la division Gestion des connaissances, principalement en raison de la réorientation des activités en présentiel vers les activités en ligne. S'agissant des sources de financement, il a insisté sur l'hypothèse que l'Institut a adoptée concernant son espoir d'obtenir un meilleur accès aux fonds du Programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies, sur lesquels reposeraient la plupart de ses produits programmatiques. Il a également insisté, d'une part, sur la nécessité d'une mobilisation efficace de ressources au travers de partenariats efficaces et gagnant-gagnant, d'autre part, sur les contributions des États membres.

32. Dans ses remarques finales, il a déclaré que l'orientation programmatique de l'Institut continuera d'être axée sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063, tout en assurant une agilité et une rapidité de réponse raisonnables aux demandes des États membres. En outre, il a souligné que l'Institut continuait d'élaborer son programme de formation avec la ferme intention d'atteindre un public plus large, en particulier les femmes.

33. M. Toure félicite l'IDEP pour le plan de programme et le budget, qui, selon lui, est clairement axé sur un soutien renforcé aux États membres. Il se réjouit également de l'accent mis sur l'apprentissage en ligne dans les circonstances actuelles, mais souligne la nécessité d'évaluer cette modalité de manière continue afin de s'assurer que des cours in situ seront offerts lorsque cela sera possible. Il est revenu sur la demande de la République de Guinée d'un cours sur mesure qui pourrait être exploré et dispensé en présentiel en Guinée dans le respect de tous les protocoles liés au COVID-19.

34. En réponse, la Directrice souscrit à l'idée que certains objectifs d'apprentissage ne peuvent être atteints de manière optimale que par des formations en face à face. Elle informe les membres que l'Institut prévoit de commencer à organiser des cours et des réunions en présentiel à partir de juillet 2021 et que la priorité sera donnée aux cours in situ qui nécessitent le moins de déplacements possible.

35. En l'absence d'autres commentaires, le plan et le budget 2021 sont approuvés.

VIII. Questions diverses [point 8 de l'ordre du jour]

36. La Directrice a réitéré la nécessité pour l'Institut d'explorer la possibilité de faire payer des frais pour certaines formations afin d'assurer la durabilité de son programme de formation. À cet égard, elle a réaffirmé aux membres que l'Institut, avec un fort soutien nécessaire de la CEA, continuera à solliciter l'Assemblée générale des Nations Unies sur la question de

l'augmentation de sa subvention à l'IDEP, afin de garantir le paiement des traitements des fonctionnaires et qu'une résolution à ce sujet devrait être adoptée de nouveau.

37. M. Kamwendo a introduit la question d'une résolution que l'Institut demande au Conseil et qui lui permettra d'accéder aux fonds du Programme ordinaire de coopération technique, sans avoir à montrer que la demande émane des États membres. Les membres souscrivent à la proposition. Après quelques débats, La Présidente a recommandé que la manière dont cette question sera traitée soit étudiée en interne.

IX. Dates de la cinquante-neuvième réunion [point 9 de l'ordre du jour]

38. La Directrice a observé qu'il n'est pas encore possible de prévoir le lieu de la prochaine session du Conseil d'administration, en raison de l'incertitude des conditions de voyage. Cependant, et conformément aux tendances passées, elle a proposé que le Conseil tienne, sur invitation, sa cinquante-neuvième session dans l'un des pays des membres du Conseil, faute de quoi la réunion se tiendrait à Dakar, si les conditions permettent de voyager.

39. En cas d'impossibilité de la tenir in situ, la réunion aura à nouveau lieu virtuellement.

40. Le Conseil, après délibération, a retenu juin 2021 comme mois au cours duquel la cinquante-neuvième réunion devrait être programmée.

X. Clôture [point 10 de l'ordre du jour]

41. Dans ses remarques finales, la Directrice a de nouveau remercié la Présidente et les membres du Conseil d'administration d'avoir participé à la réunion, pour les commentaires précieux qu'ils ont faits et pour leur intérêt et leur soutien continus. Elle a salué l'étroite coopération entre l'IDEP et le Gouvernement de la République du Sénégal qui facilite grandement le travail de l'Institut.

42. La Présidente a également remercié les membres du Conseil pour leur participation et leurs commentaires constructifs. Elle a réitéré l'importance du renforcement des capacités et son rôle central dans la réalisation du mandat de la CEA. Elle a remercié tous les fonctionnaires de l'IDEP pour leur ardeur au travail pendant cette période difficile et pour la qualité des résultats obtenus.

43. Elle a ensuite déclaré close, à 14 heures GMT, la cinquante-huitième réunion du Conseil d'administration de l'IDEP.
